

Global Partnership for Education (GPE)

Second Replenishment Conference

Annonce de la Belgique

Bruxelles les 25 et 26/06/2011

« La Belgique est partie prenante de GPE depuis sa constitution, quand ce partenariat se nommait encore FTI. Elle a fait partie des membres fondateurs du fonds catalytique, c'est dire son intérêt et son attachement à cette initiative internationale.

Pour la première reconstitution des ressources du GPE, soit pour la période 2011 à 2014, la Belgique s'est engagée à fournir 36 millions d'euros, soit 9 millions par an. Aujourd'hui, le 26 juin 2014, la Belgique est dans l'attente de la constitution d'un gouvernement; il m'est donc évidemment impossible de faire un engagement qui ne serait pas soutenu par le prochain gouvernement.

Je peux toutefois vous assurer que nous avons entrepris les démarches nécessaires pour que la Belgique puisse maintenir sa contribution au même niveau que lors de la première reconstitution des ressources. Cela signifie que, sous réserve de l'accord du prochain gouvernement et des autorités budgétaires, la Belgique prévoit de contribuer à la reconstitution des ressources 2015-2018 pour un montant de 36 millions d'euros, soit 9 millions d'euros par an. »